

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2025

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	09
- votants	09

Date de convocation : 04/12/2025

Date d'affichage : 05/12/2025

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le onze décembre deux mil vingt-cinq à 19 h 20.

Présents : Mmes ARSAC Pascale - PERRIN Marie-Josèphe - RENARD Brigitte
 Mrs BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe –
 DI BENEDETTO Vincent - VERNERET Jacques pouvoir

Absent excusé : Mr ALINS Franck

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : RESEAU COMMUNAL D'IRRIGATION PAR L'EAU DU RHONE
 TARIFS pour 2026**

Le conseil municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants,
 DECIDE :

- **DE NE PAS AUGMENTER les tarifs pour 2026.**

	2025	2026
• Droit de branchement au réseau	300,00 €	300,00 €
• Terme fixe annuel	55,00 €	55,00 €
• M3 eau irrigué	0,60 €	0,60 €

Le Conseil Municipal rappelle que tous les travaux de branchement sont à la charge du pétitionnaire et réglés directement à l'entreprise choisie par la commune.

La présente délibération annule et remplace celle du 05 décembre 2024.

Et ont les membres présents signé au registre
 AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.


 Le Maire,
 Jean-Bernard CHARPENEL

